

Enfance et justice au XIX^e siècle

Essais d'histoire comparée
de la protection de l'enfance
1820-1914

France, Belgique, Pays-bas, Canada

*Sous la direction de
Marie-Sylvie Dupont-Bouchat, Éric Pierre
avec J.-M. Fecteau, J. Trépanier,
J.-G. Petit, B. Schnapper, J. Dekker*

*et avec la collaboration de
S. Ménard, V. Strimelle*

*Publié avec le concours
du GIP Mission de recherche « Droit et justice »*



Presses Universitaires de France

Introduction générale, 11

PREMIÈRE PARTIE

QUI AIME BIEN, CHÂTIE BIEN.
CORRECTION ET MORALISATION
(du début du XIX^e siècle aux années 1870)

Introduction, 23

Chapitre 1 – Philanthropes et réformateurs. La première génération, 29

A. Les inspecteurs de prison, 32

- 1 / P.-J. de Bye : fonctionnaire et philanthrope (1766-1836), 35
 - Sa carrière de fonctionnaire*, 35
 - Séparer les enfants des adultes*, 36
- 2 / Un théoricien, un administrateur et un praticien : Charles Lucas (1803-1889), 38
 - Le juriste et le théoricien du système pénitentiaire*, 38
 - Correction et éducation des enfants délinquants*, 41
- 3 / Philanthrope, entrepreneur moral et réformateur social : Édouard Ducpétiaux (1804-1868), 44
 - L'homme*, 46
 - Ses idées et son œuvre*, 48
 - Corriger les jeunes délinquants et réformer les petits vagabonds*, 50
- 4 / L'inspecteur des prisons L.-M. Moreau-Christophe (1799-1881), 52
- 5 / Au Canada, le débat Nelson-Dickson (1850-1857), 55
 - Un premier débat parlementaire (1843)*, 56
 - L'inspecteur Wolfred Nelson (1791-1863)*, 57
 - L'inspecteur Andrew Dickson*, 59
 - L'intervention de la presse (« Philanthropy »), 1856-1857*, 61

B. Les « belles âmes », 63

1 / F.-A. Demetz, fondateur de la colonie agricole de Mettray (1796-1873), 64

Un magistrat intéressé par la question pénitentiaire, 64

Un bâtisseur infatigable, 66

La cellule et la colonie, 68

« Un moraliste pratique », 70

2 / Le néerlandais Willem Suringar (1790-1872), 73

Un philanthrope généraliste, 74

Le Mettray néerlandais, 75

C. Le rôle de l'Église catholique : charité et concurrence, 76

1 / Un précurseur : l'abbé François-Xavier Arnoux et la régénération morale des jeunes détenus (1792-1820), 76

2 / Le père Rey (1798-1874) : un prêtre bâtisseur, 78

Sa formation et la naissance d'une vocation, 78

La formation du personnel des prisons, 79

Des enfants abandonnés aux enfants délinquants, 80

3 / Une internationale de la Charité ?, 81

Mgr Bourget (évêque de Montréal de 1837 à 1876), 83

Les sœurs du Bon-Pasteur d'Angers : une multinationale au service des filles perdues et des jeunes délinquantes, 86

Les frères de la Charité de Gand, 89

Chapitre 2 – Le débat d'idées sur le plan international : une « sainte alliance » des philanthropes ?, 97

A. Réalité et nature des échanges, 98

1 / Tourisme pénitentiaire et récits de voyages, 98

2 / La promotion par le fondateur, 101

3 / Les lieux d'échanges institutionnalisés : les congrès, 103

B. La guerre des modèles, 106

1 / L'émergence du traitement de la délinquance juvénile : une question annexe aux débats sur les prisons d'adultes, 107

2 / Le choc des modèles, 111

Le modèle auburnien, 112

Cellule et colonie : deux modèles complémentaires, 113

Cellule et colonie : deux modèles concurrents, 116

Le Québec entre modèles américains et pratiques européennes, 117

C. Le statut et l'effectivité des modèles, 118

Chapitre 3 – Construire des établissements pour les jeunes détenus (1820-1870), 127

- A. Séparer les jeunes des adultes (1820-1848), 129
- 1 / Dans les prisons : les quartiers distincts pour mineurs, 130
 - 2 / Le recours au placement des jeunes détenus, 135
 - 3 / Les premiers pénitenciers pour jeunes détenus, 137
 - a) *Aux Pays-Bas, la prison de Rotterdam*, 138
Les origines, 139 – La population, 139 – Internement et pratiques pédagogiques, 141 – Récidive et bilan, 142.
 - b) *À Paris, des Madelonnettes à la Petite-Roquette*, 143
La Petite-Roquette, un pénitencier auburnien puis cellulaire, 145 – Les enfants de la Petite-Roquette, 148 – Une institution contestée, 149.
 - c) *En France, les autres établissements spécialisés*, 152
 - d) *En Belgique, la maison pénitentiaire des jeunes délinquants de Saint-Hubert*, 156
Le comité de surveillance, 157 – Le personnel, 158 – Une institution surpeuplée, 159 – « Des petioti haves et déguenillés » : petits voleurs et vagabonds, 160 – La vie dans l'établissement, 161 – Surveiller, 161 – Punir, 162 – Moraliser, 163.
 - e) *Les filles : une population négligée*, 165
- B. Travail aux champs et colonisation agricole, 171
- 1 / *Les prémices d'un mouvement international*, 172
 - a) *L'exemple des Pays-Bas*, 172
 - b) *Enfants criminels ou enfants indigents, défrichement ou culture des champs, colonie publique ou colonie privée : le triple échec de Ch. Lucas*, 176
 - 2 / *Mettray, colonie modèle et unique*, 179
 - a) *Des conditions exceptionnelles*, 180
La Société paternelle, 180 – Les aides de l'Administration française, 182.
 - b) *La vie dans la colonie*, 184
 - c) *Une renommée sans égale*, 190
 - 3 / *La force d'un exemple*, 192
 - a) *La « première vague » des colonies agricoles privées*, 192
 - b) *Les sections agricoles des maisons centrales*, 194
- C. Politiques nationales, croissance des effectifs, multiplication des établissements (1848-1870), 197
- 1 / Belgique, 198
 - a) *La création des écoles de réforme (1848)*, 199
 - b) *Le pénitencier de Saint-Hubert (1848-années 1870)*, 201

Une surpopulation permanente, 202 – La vie à Saint-Hubert, 203.

c) *La maison pénitentiaire pour filles de Namur (1864)*, 205

2 / France, 206

a) *La loi du 5 août 1850*, 207

Le texte de la loi, 207 – Une loi de continuité ou une loi de rupture ?, 208 – Le rapport de Hyacinthe Corne, 210 – Les débats parlementaires, 213.

b) *Colons, colonies privées et État*, 215

La deuxième vague des colonies privées et la croissance des effectifs, 215 – La critique de la loi et la critique des établissements privés par l'administration, 218 – Le renforcement des établissements d'État, 222.

c) *Saint-Hilaire, colonie autonome*, 223

Les populations, 223 – La vie à Saint-Hilaire, 224.

d) *La Petite-Roquette*, 225

3 / Les Pays-Bas, 227

a) *L'école de réforme d'Alkmaar (1857)*, 228

b) *Le Mettray néerlandais*, 230

La fondation, 230 – L'organisation, 231.

4 / Canada-Uni et Québec : l'ouverture des premiers établissements spécifiques : De l'Île-aux-Noix à Saint-Vincent-de-Paul, 232

a) *L'Île-aux-Noix (1858-1862)*, 234

b) *Saint-Vincent-de-Paul (1862-1873)*, 236

DEUXIÈME PARTIE

ENFANCE DÉLINQUANTE, ENFANCE EN DANGER, ÉTATS TUTÉLAIRES

Introduction,

Chapitre 4 – Les établissements, critiqués et réformes, 259

A. Remises en cause, plans de réforme, et premières réalisations, 260

1 / Québec : écoles de réforme et écoles d'industrie, 260

a) *Organisations religieuses et action sociale*, 260

b) *Les lois de 1869*, 262

2 / France : critique de l'Administration, critique des réformateurs, 263

a) *L'enquête parlementaire de 1872-1875*, 263

b) *Le projet F. Voisin : premier programme de réforme globale de l'éducation correctionnelle*, 268

3 / Belgique, 272

a) *Succursales, quartiers et autres créations*, 273

b) *Personnel et travail des jeunes*, 277

B. Nouvelles réformes : établissements et législations, 280

- 1 / Québec, la vie des écoles de réforme et des écoles d'industrie : une adaptation progressive, 280
 - a) *L'Institut Saint-Antoine à Montréal : école de réforme pour garçons*, 281
 - b) *Les écoles de réforme et d'industrie pour filles des sœurs du Bon-Pasteur à Montréal*, 286
 - c) *Adaptations législatives*, 290
- 2 / France, l'instabilité des établissements et les réformes législatives, 292
 - a) *Baisse des envois en correction et évolution du nombre d'établissements*, 293
Les ouvertures des établissements d'État et le rééquilibrage des secteurs public et privé, 294
 - b) *Réformes et alternatives*, 300
Un exemple de plan de réforme, 302 – Nouvelles lois et alternatives : les rôles des sociétés de patronage et de l'Assistance publique, 304 – Les sociétés de patronage, 308 – Le refus de l'Assistance publique, 310.
- 3 / Belgique, une rupture radicale ?, 315
 - a) *L'Arrêté royal du 7 juillet 1890 portant création des « Écoles de bienfaisance » et la loi du 27 novembre 1891 sur la répression du vagabondage*, 315
 - b) *Les Écoles de bienfaisance*, 317
La mise en place de la réforme, 317 – Le règlement de 1909, 318 – Médicalisation et observation, 319.

Chapitre 5 – Convergences législatives ou coïncidences chronologiques (1901-1912) ?, 323

A. Le contenu et l'orientation des lois, 324

- 1 / Les Pays-Bas, 324
- 2 / Le Canada, 326
- 3 / La Belgique, 329
- 4 / La France, 332

B. Le processus* de production des lois, 338

- 1 / Les Pays-Bas, 339
- 2 / Le Canada, 343
- 3 / La Belgique, 347
- 4 / La France, 355

C. Les débats parlementaires, 362

- 1 / Les Pays-Bas, 362
- 2 / Le Canada, 364
- 3 / La Belgique, 369
- 4 / La France, 374

Chapitre 6 – Le mouvement international de protection de l'enfance (1880-1914), 385

- A. Les congrès internationaux, 391
- B. Les « nouveaux philanthropes », 394
- C. De nouvelles problématiques, 396
 - 1 / Un enjeu prioritaire : réformer les lois, 397
 - 2 / Réformer les institutions, 398
 - 3 / Le patronage : une panacée universelle, 400
- D. La question des modèles, 402
 - 1 / Les modèles européens, 402
 - 2 / Le retour du modèle américain, 404
 - 3 / Le congrès pénitentiaire international de Washington (1910), 406

CONCLUSION GÉNÉRALE,

POSTFACE, 421

ENJEUX THÉORIQUES ET IMPLICATIONS MÉTHODOLOGIQUES D'UNE ÉTUDE HISTORIQUE COMPARÉE DE L'ENFANCE DÉLINQUANTE ET EN DANGER

- A. L'enfance délinquante et en danger : problèmes de l'analyse dans l'espace et dans le temps,
 - 1 / Le problème des variations dans l'espace : heurs et malheurs de l'analyse comparative,
 - 2 / Le problème des variations dans le temps : rythmes et ruptures en diachronie,
- B. Les problèmes d'une analyse de la protection/punition de l'enfance au XIX^e siècle et au début du XX^e,
 - 1 / Conception de l'enfance,
 - 2 / Qui intervient ?,
 - a) *L'univers de la philanthropie,*
 - b) *Le problème de l'État,*
 - c) *Une configuration à géométrie variable du réseau de prise en charge,*
 - 3 / Le problème des modalités d'intervention,
 - a) *Le problème du droit et de la loi,*
 - b) *Le problème de l'enfermement,*
 - 4 / La question de la population,